

glaces dans le caresme voulut bien me donner une place dans son canot pour aller accomplir mon vœu ; je dis quatre messes sur le tombeau du bon frère et depuis ce temps-là le R. P. Bertin a bien voulu me donner l'habit du tiers-Ordre de St François que j'ay reçu en présence de votre communauté de Montréal..... Mr Leschassier m'a fort approuvé en tout cela.»

Le document suivant, dans les *Actes*, est la « copie d'une lettre de Monsieur de Bellemont Supérieur du Séminaire de Montréal.» Cette lettre est adressée à un Récollet ; mais à quel Récollet et à quelle date, ce n'est pas indiqué. M. de Belmont dit qu'il a retrouvé les papiers que le T. R. P. Commissaire m'a mis entre les mains, touchant les informations de la sainte vie du bon serviteur de Dieu frère Didace.» Il renvoie ces papiers à son correspondant. Il dit qu'il a eu « l'honneur de le voir,» le Frère Didace, et que « on en parle comme d'un vray saint.»

Le dernier document des *Actes* est une « copie d'un certificat. » « Adrienne Barbier femme de Trudo » déclare en trois lignes, avoir été guérie par le Frère Didace « d'une oppression d'estomac » dont elle souffrait depuis cinq ans. Cette pièce est sans lieu ni date ; mais elle est accompagnée de la note suivante : « La copie cy-dessus est conforme à l'original, en foy de quoy j'ay signé au Couvent de Québec ce 17 novembre 1704. » Signent : les Pères Joseph Denis, Commissaire Provincial, Luc Filiastre, supérieur à Québec, Dominique de la Marche, lecteur en théologie et M. Daniel Desmoulins, vicaire.

Nous venons de passer en revue toutes les pièces comprises dans le manuscrit appelé : *Actes* du Frère Didace ; nous avons maintenant une idée suffisante de ce précieux manuscrit. Il renferme en tout vingt-deux faits miraculeux attribués au serviteur de Dieu. Ce manuscrit est conservé dans les archives du Séminaire